Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Méral - Tome III

Méral. c^on^ de *Cossé-le-Vivien* (6 kil.) ; arrond. de *Château-Gontier* (27 kil. N.-O.) ; à 23 kil. de Laval.

Anciens noms

R. de Mairal, v. 1075 (Cart. de Saint-Vincent, ch. 471). — *J. de Mairal,* v. 1085 (Cart. du Ronceray, p. 222). — *Merallum,* 1090 (Arch. de M.-et-L., H. 1.820). — *R. de Merallo,* v. 1090 (Bibl. nat., lat. 5.446). — *J. de Meiral,* v. 1105 (Cart. du Ronceray, p. 224). — *Apud Mairoles,* 1222 (Arch. de M.-et-L., H. 1.820). — *Parrochia de Meralio,* 1274 (Ibid.). — *Merallum,* 1290 (Ibid.). — *Le molin et priouré de Mereau,* 1297 (Bibl. nat., lat. 5.446, f. 95). — *La ville de Méral,* 1305 (Arch. de M.-et-L., H. 1.820). — *Leprosaria de Meral,* 1307 (Bibl. nat., lat. 5.446, f. 95). — *Ecclesia de Merail,* 1398 (Arch. nat., X/1a. 45, f. 168). — *Saint-Pierre de Méral,* 1605 (Reg. par.). — *Saint-Pierre de Merail,* 1783 (Pouillé d'Angers). Les localités mayennaises du nom de Méral, Mérel, Méraud, Mériaux ont des moulins. Le mot bas-latin *Merallum* et le vieux français signifiant un signe quelconque et surtout *jeton* ou *écluse,* on voit facilement quelle application on peut en faire à un moulin.

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens. » D.-P. Œ.

Le bourg occupe sur la rive droite de l'Oudon la limite E. du territoire, lequel englobait à l'origine Saint-Poix et Laubrières qui devaient nécessairement se détacher, plus encore par suite de l'éloignement du bourg si peu central qu'à cause de l'étendue de la paroisse primitive. Ce territoire, atteint au S.-O. par la Mée, affluent de l'Oudon, au N.-O. par la Seiche, rivière bretonne, est de forme anormale par suite des coupures qu'il a subies, et presque en plaine dans son ensemble (alt. 78 à 97 m.). — On signale en 1302 le chemin public de Craon, *via publica per quam itur de Merallo apud Credonium,* dit Rue-Creuse en 1476 ; — en 1303, le chemin de Méral à Cossé ; — en 1394, le grand chemin de Chêne-Courbé à Méral, passant au lieu de Puisat ; — le grand chemin tendant de la Roche aux landes de Chanteil, XV^e^ s. ; l'ancienne voie de Château-Gontier à Vitré qui traverse le canton O. Le quartier du Grollay, dans le bourg, tire peut-être son nom du chemin Grollay, *callis Groleti,* attribué comme limite à la paroisse de la Roë, 1096. Cassini indique l'ancienne route rectifiée, passant au bourg, de Cossé à la Guerche, aujourd'hui route départementale. Le bourg, qui a sa rue aux Juifs, est maintenant relié avec Cossé-le-Vivien (6 kil. E.) ; Livré (9 kil. S.) ; Ballots (9.500 m. S.-O.) ; Laubrières (9.500 m. O.-S.-O.) ; Saint-Poix (4.500 m.) ; Beaulieu (5 kil. N.).

Superficie, cadastrée en 1814 par M. Garnier, 2.955 hect. — « Le fonds est froid, écrit Miroménil (1696) ; comprend 2.000 arpents, savoir : 700 en terres labourables, 290 en pâture, 350 en prés, 360 en bois, 300 en landes et terres ingrates, 28 métairies ».

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 43, de 1632 à 1642 ; — 74, de 1700 à 1710. — 180 feux ou 200 sujets au guet, à Craon. XV^e^ s. ; — 252 feux en 1688 ; — 263 feux en 1696 ; — 258 feux en 1700 ; — 246 feux en 1715 ; — 1.130

hab. en 1726 ; — 273 feux en 1732 ; — 333 feux en 1772 ; — 1.381 hab. en 1803 ; — 1.390 hab. en 1821 ; — 1.430 hab. en 1831 ; — 1.312 hab. en 1841 ; — 1.350 hab. en 1851 ; — 1.392 hab. en 1861 ; — 1.321 hab. en 1871 ; — 1.300 hab. en 1881 ; — 1.290 hab. en 1891 ; — 1.246 hab. en 1900, dont 637 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 101 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 153 fermes en 1843. En dépendent : Chantepie, 22 hab. ; le Mottay, 23 hab. ; la Grande-Roussière, 22 hab. ; la Touche-Bidot, 30 hab. ; la Motte-Chesneau, 18 hab. ; les châteaux de Chanteil et de la Subrardière.

Un poste important de gabelle était établi au bourg, 1714, 1746, 1764.

Bureau de poste de Cuillé ; *perception* de Saint-Poix.

Assemblée

Assemblée, le lundi de Pâques, supprimée depuis une cinquantaine d'années.

Foires et marchés

Foires : tous les derniers vendredis du mois depuis avril jusqu'à septembre, établies en 1775, à la demande du marquis de Laubrières, seigneur de Méral ; tenues en 1799, les 24 germinal, floréal, prairial, messidor, thermidor et 26 fructidor, tombées en désuétude depuis vingt ans. La demande d'un marché de fil, le vendredi, fut repoussée en 1780.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement du diocèse d'Angers, de l'archidiaconé d'Outre-Maine et du doyenné de Craon ; — de l'élection de Château-Gontier, du ressort judiciaire de Craon et de Laval, du grenier à sel de Craon ; — du district de Château-Gontier et du canton de Cuillé en 1790 ; — réunie au diocèse du Mans par le Concordat, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Château-Gontier et du doyenné de Cossé-le-Vivien.

L'ancienne *église,* dédiée à saint Pierre, formait un long vaisseau rectangulaire, avec façade ornée de deux contreforts encadrant la porte et de deux autres doubles contreboutant les murs d'angle. Les angles du chœur étaient aussi accostés chacun d'un seul contrefort. La cotière N. était construite en petit appareil. Des chapelles en forme de bas côté avaient été ouvertes au midi, du haut du chœur au milieu de la nef. On mentionne la chapelle paroissienne, 1620, la chapelle de la Ragottière, 1659, l'autel Saint-Nicolas, 1615. Mathurin Couret, fondeur à Chérancé (Sarthe), fournit une cloche en 1647.

Une nouvelle église de style ogival, dont l'initiative est due à M. Davost, curé de la Trinité de Laval (don de 20.000 fr.), consacrée le 23 avril 1868 par M^{gr} Wicart, qui avait bénit la première pierre le 17 octobre 1865, a été construite sur les plans de M. Lemesle dans l'emplacement de l'ancienne et avec la même orientation.

Fondations anciennes. — La chapelle de la Réauté, à la présentation du curé, dont furent pourvus : Guillaume de *Lhommeau,* 1474 ; René de la *Porte,* 1578 ; René *Bouschard,* chanoine de Saint-Pierre d'Angers, 1628 ; Henri du *Buat,* 1763 ; — la chapelle de Maupertuis, réunie à celle de la Subrardière en 1779 ; titulaires : Jean *Beaufils,* 1477 ; Jacques de *Bernay,* chanoine d'Angers, 1513, etc. ; — la chapelle de Limesle, que posséda Michel *Letourneux,* professeur de rhétorique à Château-Gontier, 1763 ; — la chapelle Saint-Jacques, dotée du lieu du Fougeray en 1496 par Guillaume Bihéron ; les chapelles de Saint-Blaise, de l'Augerie, du Grollay (1584), de la Coltrie (1756), du Bourg-Chevreuil (1487), et plusieurs autres citées au pouillé de 1783.

La *confrérie* de N.-D. est mentionnée en 1408 ; celle des Trépassés a des rentes en 1617 ; celle du Rosaire est

fondée le 14 septembre 1659 par la dame de la Ragottière.

Cure, à la présentation de l'abbé de Saint-Serge d'Angers. Les dîmes étaient affermées 1.800 ℔ en 1788.

Curés : Clément *Meaulais,* chapelain desservant la cure, 1393. — Jean *Placier,* « rectour de Méral », 1397. — Guillaume *Placier,* 1400. — Jean *Montanier,* étudiant en l'université d'Angers (s. d.). Jean Blavaye était chapelain et fermier de la cure, 1467, et Jean Maunoury, 1472. — Jean *Hubert,* 1501. — Nicolas *Tollé,* 1519. — René de la *Porte,* 1569. — Michel *Bouguyer,* 1577. — Jean *Mazet,* inhumé dans l'église, 1632. — Jean *Mazet,* 1633, † le 18 novembre 1652. — Yves de *Villiers,* 1655, permute sans effet, 1682, avec Nicolas Langlois, curé de Pouancé ; est encore en fonction, 1692. — Pierre de *Scépeaux,* 1694, † le 8 octobre 1703, âgé de quarante-six ans. — Mathurin *Duffay,* docteur en théologie, ancien professeur de la faculté d'Angers, 1703, inhumé dans l'église, le 15 février 1739, âgé de soixante-quatorze ans. — François du *Bual,* prieur de Saint-Michel du Bourg-Neuf, chanoine de Saint-Léonard de Chemillé, 1er avril 1739, † le 23 mars 1756, âgé de cinquante ans. — Jean-Marie de *Pierres,* 25 mai 1756, encore curé le 23 novembre 1780, † 1802, âgé de quatre-vingt-trois ans. Ses restes reposent dans la chapelle de N.-D. de Pitié, bâtie dans le cimetière de Grez-en-Bouère par la famille de Boisjourdan. — Olivier-Jean *Rousseau,* né en 1743, à Segré, installé avant 1784, prête avec empressement le serment schismatique, le 9 janvier 1791, rédige les actes paroissiaux jusqu'à la fin de janvier 1793, puis les actes civils « dans la vacance de la place d'officier public », jusqu'au 16 floréal an II (5 mai 1794), époque à laquelle il se retire à Cossé-le-Vivien où il jouissait encore d'une pension de 800 ℔, le 19 ventôse an VI. Il est alors qualifié « propriétaire du domaine de la cure de Méral, » qu'il avait sans doute acheté nationalement. A la paix, Rousseau reprit ses fonctions déconsidérées et les continua jusqu'après 1814. Jean Dupont, vicaire, eut le courage de refuser tout serment, fut déporté en Angleterre et reprit son ministère en 1803.

Depuis le Concordat : *Avranche,* 1816, incarcéré le 20 juin 1832, pour avoir participé au mouvement royaliste, démissionnaire, 1846. — Maurice-Mathurin *Gontier,* 1846, † 1868. — Louis *Livel,* 1868, † 1895. — Arsène *Oger,* 1895-1897. — François *Poirrier,* 1897.

Presbytère reconstruit en 1756, pour 1.650 ℔.

Petit cimetière autour de l'église où on enterrait encore en 1792 et grand cimetière, de temps immémorial, dans la place qu'il occupe actuellement.

Le *prieuré* de la Madeleine de Méral, dépendant de l'abbaye de Saint-Serge d'Angers, existait dès la première moitié du XIe s. On ne sait plus même où se trouvait la chapelle, *capella B. Magdalenæ in parrochia de Meral,* dans laquelle Roland de Méral demande à être enterré en 1297. La dernière mention « des religious de Méral » est de 1310. En 1317, l'abbaye de Saint-Serge étant venue à vaquer, des économes furent nommés par l'évêque pour en gouverner les biens, y compris le prieuré de Méral ; mais un clerc du comte d'Anjou, Pierre de Saint-Denis, et plusieurs de ses associés et complices firent main-mise sur tous les revenus, même sur les dîmes. L'évêque l'avertit, le menaça. Il rit des menaces et répondit à l'official par un monosyllabe irrévérencieux mais français, paraît-il : *Tront* ! Une excommunication s'en suivit, qui fit rentrer en lui-même Pierre de Saint-Denis. L'absolution lui fut donnée aussitôt (12 février 1317). Depuis lors le prieuré est réuni à la mense abbatiale ou conventuelle et les biens sont administrés par l'abbaye ou par l'un des officiers claustraux. Ils étaient assez considérables en Méral, Beaulieu et Cossé : le Moltay, la Saulnerie, Sautecourt, etc., sans compter un fief à justice foncière. Le prieuré est dit dans un aveu de 1486 « chambre d'abbé, membre et deppendant de l'abbaye de Saint-Serge ». On cite « les maison, estre, estrage, vergers et courtilz appelés l'abbaye de Méral ». *Prieurs* : *Gaufridus Levita,* 1275 ; *Hamelin,* prieur d'Huillé, 1284 ; Macé *Pillegault,* † 1305.

Une jolie chapelle de Saint-Joseph, bâtie à la sortie du bourg sur la route de Saint-Poix et bénite le 1er octobre 1882, contient le tombeau de Victoire Brielle (V. ce nom).

Écoles

Écoles : commande laïque pour les garçons depuis 1891, école libre dirigée par les Frères de Saint-Gabriel ; dirigée depuis 1854 par les sœurs d'Évron pour les filles, laïcisée et réouverte libre en 1890 ; salle d'asile libre, fondée en 1874 et pour laquelle M. Davost donna 4.000 fr.

Établissements de charité

La *léproserie* était sur la route de Craon, près du bourg ; on la signale en 1305 et les années suivantes. Hôpital desservi par les sœurs d'Évron, avant 1870. — Le *bureau de charité* a 1.074 fr. de rente.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie de Méral, qui n'avait que justice foncière, « avec ceinture à ses armes en l'église, bancs, scabelle et accoudouers en et au dedans du chanceau », relevait de la châtellenie de Montjean « pour le lieu, métairie et domaine, fief et seigneurie de Méral, s'étendant ès paroisses de Cossé, Beaulieu et Cosmes » ; et de la Motte-Sourchin pour une autre partie, « sous l'hommage lige de Chauvigné d'où ces choses sont tenue en paraige », 1539. Il y avait en 1309 un « hebergement de Méral ».

Seigneurs : La famille de Méral est connue par les plus anciens textes des cartulaires du pays. — Rivalon de M. est témoin de la donation de Nuillé à Saint-Vincent, vers 1075. — Hamelin de M. donne à Saint-Serge les églises de Méral, Astillé et Cuillé, et vivait encore en 1090 aussi bien que Roland de M., fils de Richilde. — Jean de M. est cité souvent au cartulaire du Ronceray. 1090-1109. — Suhard de M., bienfaiteur de la Roë, y prit l'habit religieux, avant 1150 ; il y eut probablement deux personnages du même nom : l'un mari d'Hodiarde, sœur de Jean Cheorchin, c'est celui qui se fit chanoine ; l'autre était époux de Grescia, fille de Burchard et de Marie. — Roland de M. et Olivier, son frère, vivaient en 1190 ; le premier est cité encore en 1234. — Robert de M., chevalier, donna à Saint-Serge une partie du moulin de la Vialière, et « toute la dreyture, la propriété, la possession et la seignorie… ou molin de Méral », 1274, 1279.

« Roland de Méral, autrement appelé Roland Bourreau », valet, fils de Fouques Bourreau, chevalier, n'est plus sans doute de la famille précédente. Il demeurait à Savonnières en 1297, demanda sa sépulture dans la chapelle du prieuré de Méral, fit aussi des legs au nom de Macée, sa femme, et vivait en 1310. — Guillaume de Chauvigny, seigneur des féages de Méral, 1404. — Guyon du Bouchet, fils de Raoul du B., le libérateur de Laval, seigneur de la Haie de Torcé, 1473, mari de Jeanne de Chauvigné, laquelle vivait en 1507. — Jean du B., 1533, est en procès avec la dame de Craon au sujet du droit de prévôté de Méral sur les marchands passants, 1541. — François du B., gendre de Guy Coquesac, 1567. — René du B., parent de Pierre Le Cornu, est à la bataille de Craon, 1592, chevalier de l'ordre du roi, plusieurs fois parrain à Saint-Poix, 1607-1627, a droit de bouteillage sur les hôtes de Méral, savoir : 3 pintes au-dessus de la barre de chaque pipe et 3 pintes au-dessous. Anne Chenu, sa femme, est inhumée dans l'église de Méral en 1627. — Louis Cousturier, seigneur de Chambrettes, Souzan, conseiller au parlement de Bretagne, mari de Marguerite du Bouchet, 1634, 1644. — René C., 1653. — François Lefebvre de Laubrières, acquéreur pour 30.000 ℔ par acte du 11 février 1653 devant Basset et Grésillonnaie, à Rennes. La terre et seigneurie comprenait : la Cour de Méral, la Meignennerie, le moulin de la Place, les fiefs d'Anjou, de Forges et du Maine, le droit de fondateur dans l'église, patronage de chapelle, la seigneurie de Pingené. Les Lefebvre de Laubrières restèrent en possession jusqu'à la Révolution. Charles-François Le F. se qualifie comte

de Méral en 1713.

Notes historiques

Notes historiques. — Un trésor de l'âge de bronze a été trouvé au lieu de la Barre (V. ce mot). — Localités de noms anciens : Druillé, Chanteil, Limesle, Dolnaize, Grignaine, Meignanne, les Châteliers, les Bignons, Maupertuis. — L'église fut cédée au XI^{e} s. par la famille de Méral à l'abbaye de Saint-Serge, qui finit par y acquérir un domaine assez considérable.

Les guerres qui précédèrent l'annexion de la Bretagne à la couronne de France furent l'occasion d'hostilités fréquentes entre Craonnais et Bretons. Méral se trouvait particulièrement exposé aux courses. Le duc de Bretagne et depuis sa mort, Anne, sa fille, avaient accordé des sauvegardes. Le roi de France en avait fait autant, mais les courses et pillages n'en continuaient pas moins. Les sujets de la baronnie de Vitré, les paroissiens du Pertre et de Brielles étaient surtout d'intrépides pillards et brigands « qui journellement tenoient les bois, guettoient et tuoient » les manceaux et angevins, les emmenant prisonniers quand ils pouvaient et ravageant le pays. Jean Lebreton, de Méral, se mit, à la tête d'une troupe de ses compatriotes, à courir sur les Bretons ; ils firent « plusieurs courses et exploits… cuidant estre récompensés de leurs pertes ». Charles VIII, par lettres datées de Laval, août 1491, dans lesquelles il nomme encore Anne de Bretagne sa cousine, accorda rémission à ce hardi compagnon détenu « prisonnier à Vitré ès mains du capitaine Antoine de Carnezet, sire de Brazus, commissaire du prévôt des maréchaux ».

Le 14 février 1616, « les huguenots, gens inhumains, » sont logés à Méral. Il s'agit des bandes du duc de Vendôme. — Septembre-novembre 1638, épidémie ; on enterre autour de la chapelle de l'Ermitage. — 4 juin 1731, orage et grêle « grosse comme des œufs ».

Août 1794, Jambe-d'Argent met en déroute le cantonnement. — 27 février 1795, le poste assailli d'une grêle de pierres n'ose sortir, soupçonnant un piège. — 22 février 1796, un détachement venu de Cossé pour réquisitionner est accueilli dans le bourg par une vive fusillade. — Dudouet se met à la tête des royalistes, qui reprennent les armes, 1799, et coupent l'arbre de la liberté (7 septembre).

Maires

Maires : M. *Boisseau,* 1792. — F. *Helbert,* agent national, an II. — La municipalité est désorganisée en vendémiaire an IV. — F. *Lebourdais,* 1798. — *Boisramé* le jeune, 1800, 1807. — Louis-Charles-Marie du *Buat,* 1er janvier-10 octobre 1808. — Joseph *Métairie,* 10 octobre 1808-2 mars 1809. — Jacques *Talvat-Revière,* 1809-1814. — Jacques *Métairie,* 1815, 1830. — Alexis *Brillet,* 1832, 1843. — Le comte Charles du *Buat,* 1850, † 1888. — *Thoreau-Touchardière,* 1888.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1539, lacune 1588-1593. — Arch. de M.- et-L., H. 1.820-1.821, Cart. de Méral. — Arch. de la M., B. 676, 2.979, 2.983, 2.995, 2.997, 3.006, 3.008, 3.018, 3.024 ; C. 204 ; E. 46, 135, f. 126, 138, f. 179 ; L. 49. — Arch. nat., JJ. 222, f. 60 ; G/8. 1.268 ; F/1c, III, Mayenne, 8. — Arch. d'Indre-et-L., C. 397. — Arch. de la Vienne, H/3. 142. — Bibl. nat., fds. Housseau, XVII. — Bibl. de Laval, fds Couanier, Af. — Bibl. d'Angers, Topog. Grille. — Tit. de Chanteil. — *Lib. Guillelmi Majoris,* p. 342 et suiv. — Chart. de M. le duc de la Trémoïlle. — Cart. de la Roë, f. 23, 40, 63, 100. — Cab. de M. de la Beauluère. — *Chron. craonn.*

Localités

Localités

Pour les localités, v. les art. : *la Brardière, Brassé, Chanteil, l'Ermitage, la Subrardière, etc.*